

ORGANISATIONS INTERNATIONALES : PROBLEMES CHOISIS

Master 2 Recherche Droit international public

Programme général

Ce séminaire demande de bonnes connaissances générales du droit international public ainsi qu'une aptitude à la recherche et un esprit critique

Programme spécial

Organisations internationales : problèmes choisis.

Ce séminaire s'intéresse autant à des problématiques classiques, telles les conditions d'admission dans une OI, les modes de participation, le pouvoir normatif, la responsabilité ou les formes d'intervention des OI dans les crises internationales, qu'à des thèmes moins souvent abordés comme les relations diplomatiques des OI, les conflits de normes provenant de différentes OI ou le rôle des OI dans le processus de globalisation et de gouvernance globale.

PLAN SOMMAIRE

I L'ORGANISATION INTERNATIONALE EN DROIT INTERNATIONAL : GENERALITES

A. Notion et typologie des OI dans les relations internationales

B. Position des OI dans les relations internationales

II. RELATIONS INTERNES DES OI

A. Conflits de compétences entre organes

B. Relations entre l'OI et ses agents

III. RELATIONS EXTERNES DES OI

- A Relations entre l’OI et les personnes privées
- B Relations entre l’OI et les Etats-membres
- C Relations entre l’OI et l’Etat-hôte
- D Relations entre l’OI et les Etats-tiers
- E Relations entre ordres juridiques d’OI

IV. L’ORGANISATION INTERNATIONALE ET LES CRISES INTERNATIONALES

- A Opérations pour la paix
- B La sécurité collective
- C Administration internationale de territoires
- D Responsabilité des OI
- E. Autres types d’intervention

V. LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET LE RÈGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFÉRENDS

- A Règlement diplomatique des différends
- B Règlement juridictionnel des différends

VI. LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET LA GOUVERNANCE GLOBALE

- A Le rôle des OI dans la Gouvernance Globale
- B Les OI et la responsabilité de protéger
- C L’OI et l’utopie

ESPACE, RESSOURCES ET ENVIRONNEMENT

Master 2 Recherche Droit international public _

Ce séminaire demande de bonnes connaissances générales du droit international public ainsi qu'une aptitude à la recherche et un esprit critique.

Il propose en premier lieu une réflexion sur l'approche et le traitement, en droit international, des notions d'« espace », de « ressources » et d'« environnement », plus généralement la place de la nature en droit international. Puis, parmi les questions spécifiques choisies, seront abordés les délimitations territoriales, le patrimoine commun de l'Humanité et le principe de précaution.

PLAN

I ESPACES

A. Nature et droit

1. Statut épistémologique de la nature
2. Droit naturel et droits naturels
3. Le droit international et les espaces naturels

B. La juridiction territoriale

1. Frontières et délimitation de frontières
2. Titres et conflits de titres de compétence
3. L'immunité de juridiction *ratione loci*
4. Principes d'effectivité : *male captus et aut dedere*

II RESSOURCES

A. Les Biens Culturels

1. Problèmes juridiques liés à la protection des biens culturels
2. Le patrimoine culturel subaquatique : la cas des épaves et des objets d'art
3. Le Patrimoine Culturel immatériel

B. Le Patrimoine Commun de l'Humanité

1. La notion d'Humanité et sa relation avec celle de dignité humaine
2. La notion et la protection du Patrimoine Commun de l'Humanité

C. L'eau

1. L'eau comme ressource économique
2. L'eau comme droit de l'homme

III ENVIRONNEMENT

A. Environnement et milieu

1. Statut épistémologique de l'environnement
2. Les droits de la nature

B. Le principe de précaution

1. La précaution, un principe de droit international ?
2. Le principe de précaution et l'incertitude

IV. LE DROIT INTERNATIONAL FACE À LA DÉLOCALISATION

A. Le *jus cogens* et la délocalisation du droit international

1. L'impératif universel
2. Le *jus cogens*, figure de l'indisponible

B. La globalisation et la fin du droit international

1. Mondialisation, globalisation et droit international
2. Le retour à l'état de nature

DROIT HUMANITAIRE (Master 2)

Master 2 Recherche et professionnel

Ce séminaire demande de bonnes connaissances générales du droit international public ainsi qu'une aptitude à la recherche et un esprit critique. Il propose, dans une perspective évolutive, une analyse de certaines problématiques topiques du Droit des conflits armés, telles la distinction entre conflits armés internationaux et non-internationaux les principes d'humanité et de non-discrimination, la protection des biens culturels en temps de guerre la limitation de l'emploi des armes, la distinction entre combattants et non-combattants, le *Jus post-bellum* ou encore la répression de certains crimes commis par des individus.

PLAN

I GENERALITES

- A. Aux sources du Droit des conflits armés : la guerre juste
- B. Naissance du Droit humanitaire
- C. *Jus ad bellum, jus in bello, jus contra bellum*
- D. Les Conventions de Genève et les Protocoles additionnels

E. Développements du Droit humanitaire

II. LE JUS AD BELLUM

A. Droit de la neutralité

1. L'affaire de l'*Alabama* et les « trois règles » sur la neutralité

B. L'occupation de guerre

2. Obligations de la Puissance occupante

III. LE JUS IN BELLO

A. Le Droit de La Haye

1. Principes du Droit des conflits armés

- 1.1 Principes d'humanité et de non-discrimination

- 1.2 L'interdiction de la perfidie

2. Limitation de l'emploi des armes

- 2.1 La protection des biens culturels en temps de guerre

- 2.2 L'arme nucléaire et le Droit humanitaire

B. Le Droit de Genève

3. Le respect du Droit humanitaire

- 3.1 L'obligation de respecter et de faire respecter le Droit humanitaire

- 3.2 Clause Martens vs clause *si omnes*

4. Champ d'application du Droit humanitaire

- 4.1 La distinction entre combattants et non-combattants

- 4.2 La distinction entre conflits armés internationaux et non internationaux

5. L'action humanitaire

- 5.1 Le droit d'initiative et de contrôle du CICR

- 5.2 Statut de prisonnier de guerre : le cas des détenus de Guantanamo

- 5.3 Problèmes d'attribution à l'Etat de violations du droit humanitaire

6. Extension et contraction du Droit humanitaire

- 6.1 Le Droit humanitaire dans les Droits de l'homme et/ou les Droits de l'homme dans le Droit humanitaire ?

IV. MISE EN ŒUVRE DU DROIT HUMANITAIRE : LE DROIT DE NEW YORK

A. La répression des crimes des individus par les juridictions internes

1. Spécificités du crime contre l'humanité
2. Problèmes d'extradition des criminels

B. La difficile répression des violations du droit humanitaire attribuables aux Etats

- 1 L'application du droit humanitaire aux opérations pour le maintien de la paix
2. Les juridictions internationales et le génocide

V. VERS LE RETOUR A LA GUERRE JUSTE ?

A. L'ONU et la responsabilité de protéger

B. Le Jus post-bellum : un tournant réel du Droit des conflits armés ?

DROIT DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Master 2 Administration internationale

Programme général

Ce séminaire demande de bonnes connaissances générales du droit international public ainsi qu'une aptitude à la recherche et un esprit critique

Programme spécial

Ce séminaire s'intéresse d'un point de vue pratique – privilégiant l'étude de la jurisprudence - autant à des problématiques classiques, telles les modes de participation à l'OI, les relations entre ses organes, la responsabilité des OI ou les formes d'intervention des OI dans les crises internationales, qu'à des thèmes moins souvent abordés comme les relations diplomatiques des OI, les conflits de normes provenant de différentes OI ou les conflits normatifs entre ordres juridiques des OI.

PLAN

Introduction : présentation du cours, méthodologie, divers

I. L'ORGANISATION INTERNATIONALE (OI) : GENERALITES

1. Problèmes de définitions de l'OI
2. L'OI et le droit international

II. L'OI, SUJET DU DROIT INTERNATIONAL

1. Notion de personnalité juridique
2. Acquisition de la personnalité juridique internationale
3. Principe de spécialité

III. FONCTIONNEMENT INTERNE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

1. Qualité de membre et autres modes de participation à l'OI
2. Relations entre organes

IV. RELATIONS EXTERNES DES OI

1. Compétences normatives
- 2 L'OI et l'Etat-hôte
3. Privilèges et immunités de l'OI et de ses agents
4. Relations entre OI : conflits normatifs
5. Responsabilité des OI : problèmes d'imputation

V. ACTIONS OPERATIONNELLES

1. Administration internationale de territoires
2. Sécurité collective et règlement pacifique des différends
3. Opérations pour le maintien de la paix
4. L'OI et la responsabilité de protéger

MULTILATÉRALISME ET GLOBALE GOUVERNANCE

Master 1 Relations internationales

Ce séminaire demande une aptitude à la recherche, des connaissances de l'histoire et un esprit critique. Il propose une réflexion sur le phénomène du multilatéralisme, analysé dans une perspective interdisciplinaire - épistémologique, historique, science politique, juridique et philosophique - et dans ses relations à la paix, la coopération internationale et les conflits. Dans ce contexte, seront abordés tant certains célèbres projets de paix, conférences et règlements de paix, théories et pratiques de la coopération que diverses modalités d'intervention collective au sein même d'un conflit international. Finalement, on posera une interrogation critique sur la mondialisation et le phénomène dit de gouvernance globale dans le monde contemporain.

PLAN SOMMAIRE

INTRODUCTION

- A. Présentation du cours, méthodologie, divers
- B. Paradigmes, théories, contexte historique et contexte cognitif

I. MULTILATERALISME ET PAIX DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

A. Quelques projets de paix

1. L'Abbé De Saint-Pierre et le *Projet de paix perpétuelle en Europe*
2. E. Kant et le *Projet de paix perpétuelle*
3. La controverse Lorimer-Bluntschli : fédération ou confédération ?
4. Kelsen et la paix par le Juge

B. Quelques grands règlements de paix

1. La paix de Westphalie (1648)
2. Le Congrès de Vienne (1815)
3. Les Conférences de La Haye (1899 et 1907)
4. Le Pacte de la SDN
5. La Charte de l'ONU
6. Le Règlement du conflit yougoslave

II. MULTILATERALISME ET COOPERATION INTERNATIONALE

A. Théories de la coopération

1. L'intégration politique
2. Théories des régimes
3. Le libéralisme positiviste

B. L'institutionnalisation de la coopération : les organisations internationales

1. Les relations entre organisations internationales : l'ONU et les Institutions spécialisées
2. La multigouvernance des mers

III. MULTILATERALISME, GOUVERNANCE GLOBALE ET CONFLITS

A. Le système international et ses contraintes

1. L'approche réaliste classique des relations internationales
2. Le néoréalisme

B. L'administration internationale de territoires

1. Le régime d'autonomie du Kosovo
2. Reconstruction d'Etats

C. La sécurité collective

1. La crise du Golfe

2. Les opérations pour le maintien de la paix

D. La responsabilité de protéger

1. Intervention humanitaire et responsabilité de protéger
2. Responsabilité de protéger et guerre juste

IV. MONDIALISATION ET GOUVERNANCE GLOBALE

A. Mondialisation et (dé)régulation économique

1. La Loi du Marché comme retour à l'état de nature

B. La régulation politique

2. Vers un dépassement du multilatéralisme

INTRODUCTION AU DROIT DES RELATIONS INTERNATIONALES (HEI)

Thème : *Les sujets du droit international* (8 heures)

Master Professionnel Administration internationale

Ce cours requiert une aptitude à la recherche, des connaissances de l'histoire et un esprit critique. Il vise à approfondir les concepts de *sujet du droit international* et de *personnalité juridique internationale* dans une perspective théorique et pratique. La réflexion porte sur l'Etat, les organisations internationales, les entités hybrides, les personnes physiques et morales transnationales ainsi que sur certains sujets fictifs, à savoir l'Humanité, les Générations futures et la Nature.

PLAN

I. Le concept de sujet de droit

1.1 *Personne et droit*

- a) Droit et réalité
- b) La personne-citoyen et la personne-individu

1.2 *Le sujet de droit en droit international*

- a) Sujets primaires et dérivés
- b) La personnalité juridique internationale

II. Les sujets du droit international

1.1 *L'Etat*

- a) Notion et statut d'Etat
- b) Personnalité juridique internationale, vie et mort étatique

1.2 *Les organisations internationales*

- a) La personnalité juridique fonctionnelle
- b) La personnalité juridique objective de l'ONU

1.3 *Entités hybrides*

- a) Entités contrôlant un territoire : les exemples du Saint-Siège et de l'Ordre des Chevaliers de Malte
- b) Entités sans contrôle territorial : le cas du *CICR*

1.4 *Les personnes*

- a) Personnes physiques : la situation de l'« apatride international »
- b) Personnes morales : les sociétés multinationales ou transnationales

1.5 *Les sujets fictifs*

- a) L'Humanité et les Générations futures
- b) La Nature comme sujet de droit